

RYES INFOS

n° 6

Mai 1997

VIVRE A RYES

EDITORIAL

Aujourd'hui nous paraissons en Noir et Blanc, l'année dernière nous avons habité à la couleur, mais les temps changent, d'une aide municipale de 3 500 F nous sommes tombés à une subvention de 500 F, ceci dans le cadre d'un budget serré, et alors que nous avions eu un bal costumé réussi, cette année nous avons été purement et simplement obligé de l'an-

nuler faute d'inscriptions. Heureusement le montant de vos dons a été important, cependant nous devons gérer au plus court et c'est pourquoi nous optons pour cette formule afin de pouvoir paraître tout au long de l'année. De toutes les façons l'association Ryes Infos doit perdurer et j'espère qu'au cours de l'assemblée générale qui se déroulera en octobre il y aura des

bonnes volontés pour reprendre le flambeau, pour ma part j'ai décidé de ne pas demander le renouvellement de mon mandat comme membre du bureau de l'association et donc d'en quitter la présidence.

Le Président
Henry DUCHENE MARULLAZ

LE « TRAMWAY »

Le 1er juillet 1899 est inaugurée la ligne des Chemins de Fer du Calvados Bayeux-Courseulles avec navette Ryes-Arromanches. Elle fait partie du vaste réseau départemental créé par le Conseil Général dont la concession a été obtenue en 1892 par Decauville constructeur de matériel pour écartement de voie de 60 cm, le moins onéreux, malgré les réticences concernant les risques de circulation sur voie étroite de trains de voyageurs aux wagons de 1,88 m de largeur et de 2,80 m de hauteur. Les tarifs kilométriques prévus sont, pour les voyageurs, de 0,12, 0,10 et 0,07 F selon la classe et de 0,12 à 0,24 F la tonne pour les marchandises (CHAPUIS, 1983).

La ligne passant par Ryes est déclarée d'utilité publique en juin 1897, les travaux d'infrastructure étant déjà commencés depuis longtemps ; ils sont terminés depuis mars sur le trajet vers Arromanches pour lequel le CG avait acquis une bande de terrain sur les Monts ainsi qu'un emplacement sur la droite de la route vers Asnelles pour y établir la plate-forme de Ryes-Embranchement où se feront les changements de trains et sur

laquelle, en janvier 1898, le Conseil Municipal approuve la construction du « garage à navettes ».

Le trajet prévu dans Ryes devait passer par le chemin des Ruettes (actuelle rue de la Place) mais le 13 février 1898 le CM demande son déplacement à « derrière les bâti-



ments de M. Thieulin à cause du remblai ... face à la mairie et à l'école et qui serait disgracieux ». Le préfet, faisant droit à la requête, prend le 28 mars un arrêté d'expropriation pour la bande de terrain nécessaire allant de la route de Bazenville à la route d'Asnelles (voie élargie en 1952 pour donner le tronçon de route actuel) morcelant la grande propriété des Ruettes (E. Thieulin, 1991).

Le cahier des charges prévoyait un minimum de 3 voyages AR par jour.

D'après les horaires des années 20 cette clause est respectée l'été et le train met Ryes à 45 mn (10 km) des gares de Bayeux (CFC face à SNCF) desservant Sommervieu, Saint-Vigor, franchissant l'Aure au pont Trubert, gagnant la rue Larcher pour arriver par le Bd Sadi Carnot.

Le trajet de Ryes à Courseulles se fait en 55 mn (14 km) par Saint-Côme-de-Fresné, Asnelles-Plage, Meuvaines, Versur-Mer-Plage et Graye-Plage. Au départ de Ryes-Embranchement la navette monte la rampe des Monts et passant par le Petit Fontaine rejoint Arromanches en 20 mn (4 km) 4 fois par jour. Il n'en est pas de même hors saison : la

navette est supprimée et le trajet Bayeux-Courseulles passe par Arromanches à raison de 2 AR par jour et il faut 2 h 30 mn pour effectuer la totalité du voyage. La vitesse limitée à 20 km/h n'empêche pas les déraillements dus à l'étroitesse des voies mais en minimise les conséquences.

L'exploitation de la ligne, devenue non rentable, cesse en 1931 mais plusieurs gares sont toujours visibles.

Michèle LEVANT

INFORMATIONS MUNICIPALES

Le budget communal 1997

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 287 972 F au prix de nombreuses économies sur divers postes mais aussi par l'augmentation de la taxe sur les déchets ménagers : le coût de traitement de ces derniers passe en effet de 130 F à 325 F la tonne. Face à ce surcoût ayons la sagesse de déposer les verres dans les containers réservés à cet usage.

De la même façon soyons vigilants avec ce que nous déposons à la décharge de déchets verts : seuls les déchets verts sont autorisés. Le non respect de cette consigne entraînera inévitablement sa fermeture et une majoration d'impôts pour le traitement de ces déchets.

La section investissement s'équilibre à 1 152 594 F grâce à un emprunt de 282 500 F. Il est utile de préciser que

cet emprunt vient en fait se substituer à celui de 250 000 F prévu l'an dernier et que nous n'avons pas réalisé.

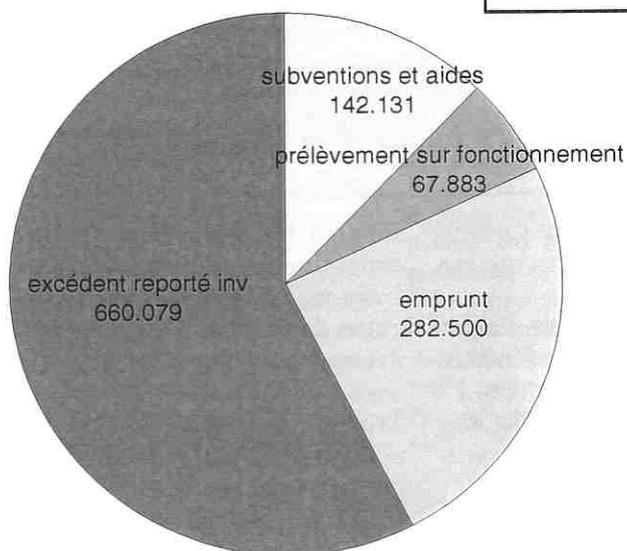
Installations sportives : Séparation de l'éclairage des vestiaires et du terrain de foot, et réalisation de sanitaires sous les tribunes.

Salle des jeunes : Suite des travaux prévus en 1996, ils seront effectués cette année.

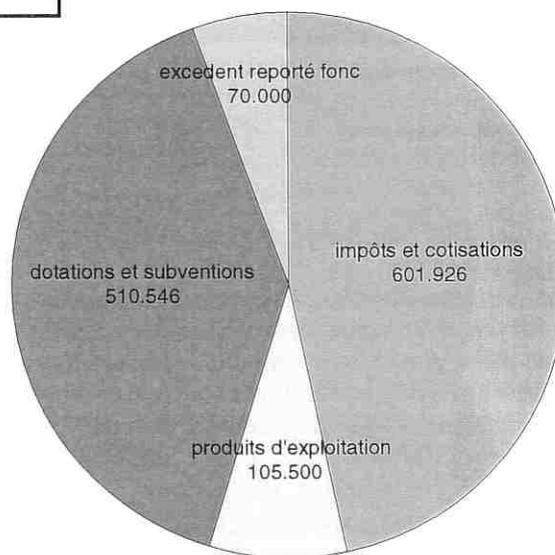
L'équipe municipale continue de réfléchir sur la façon de procéder à la réhabilitation de ses bâtiments communaux en étudiant des moyens compatibles avec le budget dont elle dispose.

Le conseil municipal.

RECETTES

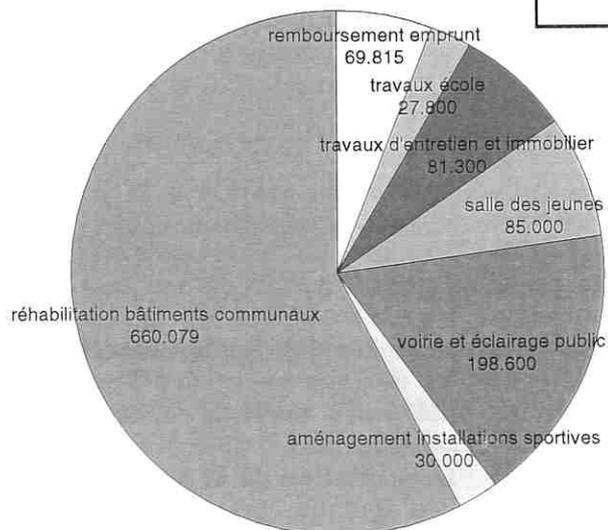


Investissement

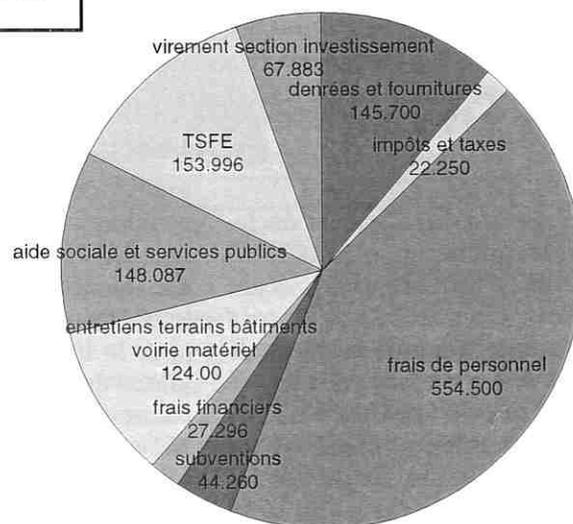


Fonctionnement

DÉPENSES



Investissement



Fonctionnement

NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'association des parents d'élèves de l'école de Ryes remercie tous les habitants du village ainsi que ceux de Bazenville pour leur gentillesse et leur générosité lors de notre passage pour la vente des brioches.

Elle remercie aussi Monsieur et Madame Julien de l'Auberge des Monts qui ont fabriqué ces brioches. Nous remercions aussi tous les enfants de l'école qui ont vendu

1 095 mousq'jetons sur les 1100 commandés. Nous vous rappelons que les bénéfices de ces ventes serviront aux voyages scolaires qui auront lieu dans quelques temps, à la fin du financement des cours d'Anglais (2000 F) et aux divers achats : livres, jeux, etc... pour l'école.

Le Bureau



Comité des Fêtes de RYES

Le samedi 15 février, le comité des fêtes de Ryes organisait sa soirée dansante avec comme menu un apéritif (offert par le comité), choucroute ou assiette anglaise, fromage, dessert et café.

Les membres du comité avaient pour servir ce repas, revêtu le costume Alsacien. Cet effort de présentation a été apprécié de tout le monde.

Comme l'année passée, et à la demande de nombreuses personnes, l'équipe du comité a reconduit son animation Karaoké et une fois encore les candi-



dates ont dévoilé leurs talents cachés. Puis dans la bonne humeur la soirée s'est prolongée tard dans la nuit pour les amateurs de musette et de disco.

Le comité des fêtes remercie encore toutes les personnes qui l'ont honoré de leur présence.

Dates à retenir :

Samedi 21 Juin 1997 :

Fête de la Musique

Repas champêtre

Bal

Feu (si autorisation préfectorale)

Dimanche 13 Juillet 1997

Après midi

Défilé des enfants et des plus grands

Jeux

Goûter

Samedi 23 Août 1997

Soirée Moules Frites

Le bureau

Association Sportive de Ryes

Quel avenir pour notre Club ?

Notre Association, omnisports rappelle le, est essentiellement axée vers le football, et affiliée à la F.F.F. pour participer aux différentes compétitions officielles régionales.

Nous disposons d'installations Communales et une subvention vient chaque année nous aider à boucler notre budget...

Le but essentiel de l'Association est de permettre aux adultes et aux plus jeunes de la Commune de pratiquer un sport.

Ryes, forte de ses 400 et quelques habitants n'a pas assez de population pour dégager suffisamment de sportifs accros du foot ; ainsi pour les deux équipes seniors, soit 36 licenciés, seulement treize sont de la Commune, les autres joueurs venant de Saint-Lô, de Bayeux, de Caen et de son agglomération, soit par amitiés ou relations de travail ; ce qui n'empêche nullement une bonne ambiance et un excellent esprit, tous ces gens ayant parfaitement intégré le groupe. Notons qu'aucun joueur de Ryes ne pratique dans un autre Club...

Pour les plus jeunes, la base de recrutement est l'école. Ainsi une forte majori-

té sont des enfants de Ryes et quelques autres élèves des Communes avoisinantes complètent l'effectif d'une trentaine.

Nos Jeunes disputent des compétitions en Entente avec le F.C. Arromanches depuis 2 ans. Une telle entente a déjà fonctionné durant une dizaine d'années de 1975 à 1985 environ. Les Jeunes de cette époque étaient les frères Morel, Christophe Marie, Jean Louis Legouge, Emmanuel Paysant, les frères Baudequin, Régis Lorillu, Philippe Renard, Christophe André, les frères Sériés, puis Nicolas Sébire, Olivier Guerlus, Sébastien Martin, Vincent Lainé et d'autres encore. Certains ont joué à un assez haut niveau (Honneur Régionale).

Le F.C. Arromanches est confronté aux mêmes problèmes d'effectif et d'encadrement que nous... C'est pourquoi lors d'une réunion de bureau de la section Football il a été décidé de faire un premier pas vers ce Club voisin et ami pour discuter d'une éventuelle fusion ; ce qui dégagerait un effectif suffisant pour d'autres ambitions au niveau sportif, voire plusieurs montées en quelques années ; l'encadrement serait plus

conséquent, l'avenir de nos Jeunes tout prêt défini, permettant une relève à moyen terme.

Voilà où nous en sommes aujourd'hui, sachant que les Statuts de la Fédération obligent à la dissolution des 2 Clubs fusionnant pour la création d'une éventuelle nouvelle Association. Le problème sera traité avec tout le sérieux nécessaire, les avis de chacun nous seront précieux.

Le Président, Roger Lainé.

Les équipes jeunes ainsi que les dirigeants de l'A S Ryes Arromanches remercient pour l'aide apportée à l'achat d'un équipement complet (chaussettes, short, maillot), Monsieur Claude Lecomte (garage), Monsieur et Madame Julien (auberge), Monsieur et Madame Guillon (boulangerie), Monsieur et Madame Le Pailleur (d'Arromanches). Quant au championnat des jeunes il reprendra le 3 mai 1997, les matchs se joueront les samedis après midi à 14 h 30. Pour les supporters, un calendrier des rencontres sera affiché à la boulangerie.

Le responsable Jeunes : Pascal Gastin.

Je vais tenter par cet article de vous faire découvrir un de mes loisirs favoris ; la pêche.

S'il fallait que je vous raconte toutes les possibilités de pêche qu'il y a dans le coin, le modeste Ryes Infos serait un peu court. C'est pourquoi je vais tenter de vous informer sur les variétés de crustacés et de poissons que l'on peut ramasser ou traquer, à pied ou au large de Tracy sur Mer, Arromanches, Saint-Côme de Fresné et Asnelles.

En effet le rivage de la Manche qui borde nos communes voisines côtières offre au pêcheur néophyte ou confirmé de multiples possibilités de remplir son panier. La pêche à pied d'une part est d'abord l'occasion de prendre un bol d'air iodé face à une brise souvent d'ouest ou du nord. Vous pourrez en

vous égarant sur les rochers qui débent à Tracy sur Mer ramasser des moules, des rans (ou bulots) ainsi que des bigorneaux pour les mollusques les plus accessibles. Pour la personne qui prendra soin de se pencher sous les renfoncements des rochers, elle pourra tenter de plonger ses mains dans l'eau pour s'y mettre à la merci de deux petites

pincettes toutes pointues qui n'ont pas besoin d'être très excitées pour vous « serrer la pince » avec surprise et douleur. Eh oui c'est bien l'étrille dont je parle ! Mais cette petite est si bonne à déguster que l'on n'hésite pas à se faire « prendre » deux ou trois fois ! Les dormeurs sont assez rares sur nos rochers à moins d'une très forte marée, d'une très forte persévérance et de ne pas être le dernier bien sûr à scruter les cailloux.

Pendant l'été et jusqu'à l'automne, il est des plus intéressants de traquer des *Leander serratus* autrement appelés crevettes roses ou bouquets. Ces décapodes se pêchent à pied avec un filet à crevettes ou une épuisette en raclant la roche plate submergée ou en faisant le contour des mares d'eau que la marée a oubliées au milieu des roches en se retirant.

La crevette grise se pêche au filet à crevettes ou « bourraque » que l'on pousse devant soi à marée basse sur le sable

dans 50 à 80 centimètres d'eau. Cette technique est l'occasion de pêcher quelquefois des plies et autres poissons plats tels des soles ou des limandes.

Sur le sable les coques et les couteaux peuvent être ramassés à l'aide d'un râteau ou d'une salière.

Voilà pour ce qui concerne la pêche à pied et sachez qu'il n'est pas utile d'emporter son porte-monnaie pour se rendre chez le poissonnier afin d'amender son butin, rare est le pêcheur qui rentre bredouille...

Pour ceux qui ne veulent pas se mouiller les bottes ou qui hésitent à marcher à tâtons sur le varech. Il est possible de pêcher à la ligne sur le rivage. Les plies, bars, mulets, anguilles, se laisseront tenter par votre hameçon si vous êtes

Toutes les sortes de poissons, de crustacés et de mollusques sont alors à votre portée.

Les poissons comme le maquereau, le bar, l'orphie, le rouget, le lieu, le chinchard (carangue) se pêchent à quelques centaines de mètres du bord à l'aide souvent de montages d'hameçons appelés mitraillettes. La technique consiste à manier ces hameçons ornés de plumes de couleurs variables de telle façon à imiter l'alevin pour exciter l'appétit du prédateur. Certaines de ces espèces comme le lieu ou le bar se trouvent plus souvent près des obstacles naturels (rochers) ou artificiels (pontons du débarquement, épaves diverses...).

Les poissons plats se pêchent sur fond sablonneux à l'aide d'une ligne munie de trois hameçons montés sur un fil d'acier. Un ver de sable est idéal pour cette pêche.

Il y a un bon moyen de ne pas rentrer bredouille, la gode. Ce poisson vivant autour des épaves est présent en très grand nombre lorsque les plongeurs ne dévastent pas le fond... et il est facile de remplir le panier en appâtant les hameçons avec presque tout et n'importe quoi (moule, ver, flie, etc...).

Pour qui a du courage, il lui est facile de poser des casiers

sur le rocher afin de récupérer des crabes de toutes sortes et parfois des homards. A noter que le nombre de casiers est limité à deux unités par embarcation... Un filet peut aussi être tendu pour attraper des poissons divers ou même des crabes et des seiches suivant sa position.

Bien sûr il existe beaucoup d'autres techniques de pêche que je ne connais peut être même pas, mais je vous ai décrit les plus connues et les plus simples.

Enfin, veuillez toujours prévenir quelqu'un avant de partir à la pêche en mer, ce serait trop bête.

Et n'allez jamais là où vous ne connaissez pas ; Renseignez-vous !

Voici c'est à peu près tout ce dont je voulais vous faire part, profitez de cette opportunité de décontraction à portée de vous !

Vincent Lainé

La Matelote (pour 6 personnes)

Ingrédients : 3 ou 4 sortes de poisson à chair ferme.

Par exemple : 2 rougets grondins ou 1 tombe avec son foie et sa tête.

1 rousette, 2 encornets, 1 surmulet, 1 sole ou 1 bar

1 kilo d'oignons - 250 grammes de beurre - Autant de pommes de terre (charlotte ou BF15) que de poisson - 2 dl de muscadet - sel - poivre moulu - 2 feuilles de laurier - 2 gousses d'ail.

Dans une grande marmite, avec son couvercle, déposer le beurre, 1 couche d'oignons, 1 couche de p.d.t., 1 couche de poissons débités en tronçons, puis oignons, p.d.t., poissons jusqu'à épuisement. Saler légèrement, poivrer, mouiller du Muscadet, laisser mijoter à feu doux environ 45 minutes.

Le tour est joué ; c'est à vous !

patient.

Si vous êtes noctambule, vous pourrez pêcher des tacauds autrement appelés godes, sur nos digues.

Une autre manière, non moins déplaisante, de pêcher du poisson sans monter dans une embarcation ; la ligne de fond. Cette technique à la fois minutieuse et simple consiste à tendre un fil sur le sable, fixé à ses extrémités, avec des hameçons placés à un mètre d'intervalle sur celui-ci. On fixe cet attirail à marée basse à un endroit que l'on juge de passage et on ramasse le poisson à la marée basse suivante.

L'appât utilisé pour ces pêches est le ver de sable (arénicole) que l'on trouve dans le sable un peu partout. Pour les trouver il suffit de creuser à l'aide d'une bêche à dents là où l'on voit de petits « spaghettis » de sable.

Enfin il y a la pêche en mer à l'aide d'un bateau.

INFORMATIONS PERMANENTES

Mairie : tel 02 31 22 38 05

Heures d'ouverture :

Lundi 17h à 19h

Vendredi 14h30 à 16h30, de 17h à 18h

Pompiers : 02 31 51 17 70

Gendarmerie de Bayeux : 02 31 92 94 00

Ecole de RYES : 02 31 22 46 30

Salle des Fêtes : 02 31 22 77 33

Presbytère d'Arromanches : 02 31 22 36 07

Poste : 02 31 22 32 08

Heures d'ouverture : 9h-12h 14h-17h

Le Samedi 9h-12h

RYES INFOS :

Mr PRINCE 02 31 22 32 56

Mr DUCHENE MARULLAZ 02 31 21 99 32